

L'EDITO

N°105

FEVRIER 2020

## L'INQUIETUDE DU POUVOIR ET DE SES CHIENS DE GARDE

**D**epuis 2 mois, les commentateurs médiatiques combattent avec un acharnement sans limite, le mouvement social contre la réforme des retraites. C'est la panique chez les journalistes défenseurs du pouvoir en place. Quitte à diffuser des fake-news ? Mais oui, bien sûr !

Un exemple parmi d'autres :

Le 19 janvier 2020, dans une émission, Cohn-Bendit s'emporte : « A Clermont-Ferrand, il y a les vœux du candidat de La République en marche. Ils font les vœux et lancent leur campagne électorale. Une cinquantaine ou une quarantaine de militants LFI, la CGT et la candidate LFI **attaquent** le siège, **cassent** les vitres, commencent à **cogner** ceux qui sont dedans, c'est ça le problème ».

En vérité, l'histoire ne s'est pas passée comme cela puisque les manifestants n'ont pas pu pénétrer dans le local de campagne. Il y a seulement eu plusieurs banderoles devant la permanence du candidat et pas moyen de pénétrer de force dans le local vu que les policiers se sont aussitôt interposés. Après quelques minutes de tension et de brèves bousculades, le calme est rapidement revenu. Il n'y a pas eu d'« **attaque** ». Pas de « **vitres cassées** ». Et encore moins de personnes qui ont

été **cognées** ».



Chargé de rectifier ses propos, Cohn-Bendit récidive ensuite toute honte bue sur le même sujet : « ... y a une quarantaine de personnes dont certains **Insoumis**, **CGT**, **cheminots**, je

sais pas, Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose doit penser ce monsieur, mais cette histoire n'est hélas pas anecdotique. On se rappelle les emballements médiatiques autour de « l'intrusion » des gilets jaunes dans l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et plus récemment la couverture du magazine Le Point titrant « comment la CGT ruine la France ».

On pourrait y voir la preuve d'une inquiétude du pouvoir, relayée par ses précieux chiens de garde, les medias de tout poil. Où qu'on zappe, sur la télé ou la radio, on entend désormais le mot « **radicalisation** » pour parler des actions contre la réforme des retraites.

Pour les medias, qui n'est pas d'accord avec la politique gouvernementale est un radical obtus. Il semblerait qu'on n'ait plus le droit d'émettre une autre opinion que celle de cette prétendue majorité, ni même une autre analyse, surtout sur un projet aussi essentiel que celui de la réforme des retraites ! En démocratie, cela s'appelle un débat d'idées, à moins que la démocratie soit en train de se « radicaliser » en dictature antisociale...

Oui, le pouvoir semble inquiet, des manifestants investissant le Théâtre des Bouffes du Nord où se trouvait le couple présidentiel ont réellement suscité la panique chez des élus LREM, au point que nombre de Députés et autres pontes du parti présidentiel ont annulé leurs cérémonies de vœux du nouvel an.

**Qu'ils ne s'en étonnent surtout pas : Qui sème la haine récolte la violence.**

« La possession du pouvoir, quelque immense qu'il put être, ne donne pas la science de s'en servir. »

Honoré de Balzac

## Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris  
93514 Montreuil Cedex  
Tél. 01.84.21.33.00-  
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
Mensuel - 1,06 €  
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE  
ISSN : 2112-2776  
Commission Paritaire : 0124 S 08416

**L**e mouvement contre la réforme des retraites perturbe bien entendu la rentabilité des entreprises et il est clair que nous ne l'emporterons qu'en faisant souffrir le capitalisme. Pour cela, il faut un mouvement de plus grande ampleur. A moins que d'autres formes d'actions engendrent des résultats positifs pour nous, travailleurs cibles d'un état cherchant à nous assimiler encore davantage à ceux « qui ne sont rien ». Ne nous leurrons pas : face au mouvement actuel, qui ne mobilise dans la grève pour le moment qu'un nombre insuffisant de secteurs, le gouvernement table sur l'épuisement des grévistes. Il est donc essentiel que tous ceux d'entre nous qui soutiennent le mouvement participent aux caisses de grève.

**O**utre les modes d'actions traditionnels que sont les grèves et les manifs, le mouvement contre la réforme des retraites a su se montrer très inventif : coupures de courant, passage en heures creuses, péages gratuits, jetés de robe des avocats devant leur ministre de tutelle, ainsi que des actions d'autres secteurs socioprofessionnels tels que les égoutiers, les danseurs de l'opéra, les orchestres, etc. **Ce n'est plus du rejet, mais de la haine contre Macron.**

Tandis que le pays brûle de mille feux, le Roi Macron s'en va, au mépris de la souffrance de son peuple, se divertir dans un quartier populaire, avant de faire procéder à l'arrestation d'un journaliste.

Et il y a mieux : cela se déroule le jour même où la CFDT, dont le siège a été plutôt sympathiquement chahuté, a reçu un message de solidarité de Macron. Il ne manque que le message de solidarité de Berger envers Macron pour que la boucle soit bouclée.

Le siège de la CFDT est devenu pour quelques instants une salle de spectacle joyeuse alors que les Bouffes du Nord jouaient une pièce comique dans laquelle le spectateur Macron pouvait contempler une sorte d'allégorie de lui-même : un savant fou qui rêve de se téléporter et finit transformé en horrible monstre. Ce n'est pas tout. Comble de la bêtise : Macron et Berger ont choisi de se venger sur un mode répressif, par voie de justice ou de police. Berger porte plainte contre des syndicalistes : ça risque de lui coûter d'autant plus cher qu'aucun acte de violence n'a été commis et alors que la police politique de Macron arrête un journaliste très populaire chez les contestataires, celui-là même par qui l'affaire Benalla commença.



Au siège du port du Havre, les militants présents ont mené une action forte : de l'intérieur, **les occupants ont symboliquement dessiné sur la façade du bâtiment les lettres formant le mot « CGT » en allumant la lumière à certaines fenêtres.**

## ► ELECTIONS MUNICIPALES 2020

**LA GRANDE MAGOUILLE GOUVERNEMENTALE POUR ÉRADICHER 96 % DES RÉSULTATS NATIONAUX !**

Le ministère de l'Intérieur a voulu changer les règles pour calculer le score de chaque parti politique au soir des résultats... : **96% des communes ne seraient donc pas prises en compte dans les résultats nationaux.** Le tour de passe-passe est dû au fait que la plupart des candidats LREM ont pour consigne de ne plus afficher leur appartenance à leur parti compte tenu de l'impopularité du parti présidentiel.

La nouveauté dans cette circulaire signée Castaner, c'est que les préfetures feraient cette classification "seulement dans les communes de 9 000 habitants et plus" (ainsi que dans les sous-préfetures), et non plus à partir de 1 000 habitants, comme aux dernières municipales.

Résultat : un électeur sur deux ne serait pas comptabilisé dans les résultats nationaux

Les mairies de moins de 9 000 habitants (et les sous-préfetures), ce sont 96% des communes françaises, et 54% des électeurs dont le vote ne compterait pas dans la moyenne nationale. Le ministère de l'Intérieur s'en est justifié en expliquant que les candidats des petites communes sont moins souvent affiliés à un parti et donc peu utiles à prendre en compte dans les statistiques.

Le Conseil d'État, qui, en ces temps troublés, est particulièrement inspiré, a finalement suspendu 3 instances de la circulaire. Castaner a revu sa copie et abaissé le seuil de 9000 à 3500 habitants. Il reste au demeurant facile de comprendre que par ce stratagème, on gonfle artificiellement les scores du parti présidentiel en excluant dans le calcul les petites communes dans lesquelles il n'est pas ou peu représenté.

## ► PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES (POUR RAPPEL ➔ PLUS DE DEUX MOIS DE MOBILISATION À L'HEURE OÙ NOUS ÉCRIVONS CES LIGNES). **LE CONSEIL D'ÉTAT VIENT DE S'EXPRIMER SUR LE SUJET !**



Des projections financières lacunaires », des « différences de traitement » injustifiées, un recours exagéré aux ordonnances, des promesses contraires à la Constitution...

Saisi le 3 janvier, le Conseil d'État n'a eu que 3 petites semaines pour rendre son

avis sur les deux textes, que le gouvernement a par ailleurs modifiés à 6 reprises dans cette période. Dans son avis rendu le 24 janvier, il attaque sévèrement le projet de réforme des retraites macroniste et dénonce l'empressement de l'exécutif à vouloir faire passer un texte dont la « sécurité juridique » n'est pas garantie.

# INTERNATIONAL

### **INCENDIES, CLIMATOSCEPTICISME ET COP 25 :**

Les feux de ces derniers mois en Australie ont perturbé des écosystèmes qui pourraient ne pas s'en remettre. Des climatoscceptiques lancent une large campagne de désinformation sur les réseaux sociaux. Après une manifestation de près de 20.000 personnes à Sydney, le 1er ministre conservateur a reconnu que le changement climatique était « l'un des facteurs » à l'origine des incendies, ce qui ne l'empêche pas de tenter d'esquiver toute question évoquant la relation des feux avec le réchauffement climatique

Bilan : 28 morts et plus d'un milliard d'animaux qui ont péri dans la vague sans précédent d'incendies qui a ravagé l'est et le sud de l'île pendant des mois

**En 2019, tous les incendies (Amazonie, Sibérie, Australie) ont rejeté dans l'atmosphère 6 milliards de tonnes de CO2, gaz à effet de serre qui influe sur le réchauffe-**

**ment climatique. C'est plus que les États-Unis qui en rejettent 5 milliards de tonnes par an.**

La 25<sup>ème</sup> conférence des Nations Unies sur le climat (COP 25) s'est achevée après 2 semaines de débats en décembre dernier, réunissant 190 pays représentés par 27 000 délégués : résultat : aucune avancée sensible pour une organisation d'un coût exorbitant, laissant le sentiment que la communauté internationale est incapable de se hisser à la hauteur des enjeux. Ce surplace a de quoi inquiéter, alors que maintenir le réchauffement s à 1,5°C implique de diviser par 2 les émissions d'ici à 2030, soit un changement radical de société.

Alors, ces braves gens assurent que c'est à la prochaine conférence, la COP26, qui se tiendra à Glasgow en novembre 2020, qu'il faudra vraiment agir... C'est oublier que, déjà à la COP24, les négociateurs se retranchaient derrière cet argument du "on fera mieux la prochaine fois"...

# L'Agenda

- Conseil National le 17 mars
- Congrès Fédéral Louans du 30/03 au 3/04
- Congrès UCR Saint-Malo 11-15/05

## l'Orga - le point

**FNI**  
au 7 Février 2020



L'an dernier à la même date, on comptabilisait 3169 FNI sur l'année précédente, 2018.

En ce début février 2020, on est à 3279 FNI, soit un bel effort réalisé : On a donc bien mieux travaillé cette année que la précédente.

**Félicitations aux camarades ! Ne relâchons pas nos efforts !**

## La vie des sections

L'Assemblée Générale des retraité-e-s CGT de **Boréal** (ex Grande Paroisse) Grand-Quevilly s'est tenue le 30 janvier dernier, rassemblant une cinquantaine de militants. Un moment fraternel suivi d'un repas qui se déroulait pendant le mouvement social contre la réforme des retraites : **une collecte de soutien aux grévistes a rapporté 364€.**



**Le sénat vient de voter une amende de 500€/jour pour les habitats "alternatifs", toiles de tentes, cabane, yourte, etc.**

L'article 14 vise les habitants de terrains privés qui sont installés sans l'autorisation du maire sous une yourte, une tente, une cabane, un abri de fortune, etc. Il permet d'infliger une astreinte de 200€ par jour après injonction de démonter l'installation (le Sénat a relevé l'astreinte à 500€ par jour !).

Sont visés non seulement les précaires, mais aussi les alternatifs/écologues, qui essaient de vivre autrement face aux menaces sur le climat et le vivant.